

Checklist Adoption Cocker

Tous les documents à vérifier avant de récupérer votre chiot

■ coeurdecocker.fr

Documents OBLIGATOIRES (sans exception)

Attestation de cession

- Signée par le cédant ET l'acquéreur. Obligatoire pour toute vente ou don.

Certificat d'Engagement et de Connaissance (CEAC)

- Signé au minimum 7 jours AVANT la remise du chien. Obligatoire depuis 2022.

Certificat vétérinaire de bonne santé

- Délivré par un vétérinaire, daté de moins de 5 jours avant la cession.

Document d'identification I-CAD

- Puce électronique ou tatouage obligatoire. Vérifiez que le numéro correspond bien au chien.

Carnet de vaccination

- Vérifiez que les vaccins sont à jour (Maladie de Carré, Parvovirose, Hépatite, Leptospirose).

Documents RECOMMANDÉS (selon le cas)

Pedigree / Livre des Origines Français (LOF)

- Si le chien est de race inscrite. Fourni par la SCC via l'éleveur.

Résultats des tests génétiques parentaux

- Dépistage PRA, FN, AON pour le Cocker. Demandez-les à l'éleveur.

Contrat d'adoption ou de vente

- Non obligatoire légalement mais fortement conseillé pour protéger les deux parties.

Attestation de traitement antiparasitaire

- Vermifuge et antiparasitaire externe réalisés avant cession.

Fiche d'alimentation du chiot

- Savoir ce que mange le chiot évite les troubles digestifs lors du changement.

■ Conseil Cœur de Cocker

N'hésitez jamais à demander à voir les parents du chiot et à visiter l'élevage avant toute transaction. Un éleveur sérieux sera toujours heureux de vous recevoir et de répondre à vos questions. Si un document manque, c'est un signal d'alerte.

Document fourni à titre indicatif par Cœur de Cocker — coeurdecocker.fr | contact@coeurdecocker.fr

Ce document n'a pas valeur légale sans signature des deux parties. Consultez un professionnel pour toute question juridique.